

## EN ATTENTE D'HOSPITALISATION

---

Par Pipounes Postée le 08/12/2023 23:03

Mon fils consomme de la cocaïne et de l'alcool depuis 3 ans, après une cure de 2 mois il a replongé 15 jours après sa sortie ! L'addiction est montée d'un cran et une 2ème cure lui a été proposée par l'addictologue le 21 décembre. Je lui ai proposé d'aller aux urgences addictologie compte tenu du délai d'hospitalisation ! Il est incapable de tenir jusque là! Il nous implore de lui donner 60€ pour consommer demain parce qu'il sait qu'il ne tiendra pas! Il nous fait du chantage en nous disant que si nous acceptons de lui donner de l'argent il acceptera d'aller à l'hôpital ! Je ne sais pas si c'est une bonne solution d'accepter mais il me menace d'obtenir sa dose par n'importe quel moyen !!! (Il m'avait confié sa carte bancaire et l'accès à ses comptes pour éviter de consommer) Je ne sais pas comment agir face à cette situation , pouvez vous m'aider s'il vous plaît ? Merci par avance.

---

### Mise en ligne le 13/12/2023

Bonjour,

Nous comprenons que vous soyez en difficulté avec la situation de votre fils.

Il est positif qu'il soit accompagné par des professionnels du champ de l'addictologie et qu'une cure soit arrêtée le 21 décembre.

La cocaïne est un produit très addictif et il est difficile pour un consommateur de s'abstenir de consommer. Il est souvent soumis à un phénomène nommé "cravong", c'est à dire une envie irrésistible de consommer.

Nous ne mesurons pas bien à quel type de structure vous faites référence en parlant d'urgence addictologie. A notre connaissance il n'y a pas de service d'urgence en addictologie mais plutôt des urgences hospitalières avec une porte d'entrée généraliste.

Il est tout à fait normal que vous soyez en difficulté pour vous positionner face au mécanisme d'addiction et aux comportements qui en découlent chez votre fils. Nous n'avons pas de réponse idéale face à ce type de situation, nous pouvons simplement vous inviter à mesurer quelle serait l'attitude "la moins pire" à adopter. D'ici le 21 décembre est-il "moins grave" de l'aider financièrement afin d'éviter qu'il trouve des moyens risqués de trouver de l'argent ou de vous abstenir pour ne pas cautionner ses consommations? Nous manquons d'éléments de contexte pour nous permettre de trancher pour vous dans le cadre de cet espace.

Peut-être que l'addictologue qui a proposé une deuxième hospitalisation à votre fils peut-il vous conseiller car il connaît bien sa situation. Nous ne savons pas dans quel cadre il exerce et s'il peut vous recevoir.

Nous vous joignons en bas de réponse des liens si vous souhaitez consulter ou partager votre situation avec d'autres internautes sur nos forums et témoignages entourage.

Il nous paraît important que vous ne restiez pas seule avec vos difficultés et vos questionnements, aussi nous pouvons vous inviter si vous le souhaitez à contacter un de nos écoutants pour échanger davantage sur votre situation et pour trouver du soutien ponctuel. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Drogues Info Service du lundi au vendredi de 14H à Minuit et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Avec tous nos encouragements à solliciter un soutien extérieur,

Bien cordialement.

---

### En savoir plus :

- Forums Drogues info service
- Témoignages Drogues info service
- Fiche sur la cocaïne